

MFDS
CSO-PLCP

NOTE SUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT (OMD) ET LES INÉGALITÉS
GENRE AU SENEGAL

DRAFT

Les Objectifs de Développement du Millénaire³ (8), ODM en sigle, regroupent des cibles (18) ayant chacune des indicateurs comparables au niveau des pays et des régions et assortis d'une date de réalisation. Les ODM sont les suivants : réduire de moitié l'extrême pauvreté et de la faim (OMD1); Assurer une éducation primaire pour tous (OMD2), promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD3); réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD4), améliorer la santé maternelle en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle (OMD5) ; inverser la tendance en matière de propagation du VIH/SIDA et du paludisme (OMD6) ; réaliser assurer la viabilité de l'environnement et un développement durable (OMD7), et enfin, établir un partenariat mondial pour le développement avec des dispositions pour l'aide, les échanges et l'allègement de la dette (OMD8).

Situation au Sénégal

- Les OMD sont formulés par la communauté internationale, mais utilisé par chaque pays dans le but de rendre disponibles les indicateurs pour les différentes cibles, d'informer le public et les décideurs des progrès réalisés et mettre en place les actions nécessaires pour atteindre les objectifs. Les données sont collectées au niveau local et certains programmes de lutte contre la pauvreté sont formulés en tenant compte des OMD (exemple le PAREP). Le Sénégal s'efforce de collecter des données relatives aux OMD et au DRSF, de les partager par le développement des SI et de les disséminer auprès des utilisateurs afin qu'elles constituent les piliers dans la formulation des politiques développement.

- Au Sénégal, les Statistiques sur les OMD et le développement humain se sont améliorées, la tendance actuelle est telle que les données sont plus désagrégées et de meilleures couvertures et les données de populations peuvent être analysées et publiées au niveau le plus désagrégé rural/urbain, région, département voire village, par sexe et statut économique, etc.

- Le Sénégal prépare son 3ème rapport annuel sur les OMD et en train de conduire des études diagnostiques sectorielles (Création de richesse, santé, éducation, eau et assainissement, environnement et cadre de vie et infrastructure). Ces études sont appuyée

2. LES OMD ET LES INEGALITES GENRE AU SENEGAL

- données, pour l'analyse, la publication et la dissémination.
- Pour ce qui concerne les statistiques et surtout leur dissémination, le chemin à parcourir reste significatif pour une meilleure utilisation des données et un meilleur accès aux données.
 - Il est donc absolument nécessaire de recueillir dans ce domaine des statistiques ventillées qui puissent orienter les politiques et pratiques à venir. Des statistiques ventillées permettent, par exemple, de mettre en évidence les mécanismes par lesquels les filles subissent les répercussions conjuguées de leur sexe, de leur vulnérabilité à l'exploitation sexuelle et au VIH/SIDA et de leurs origines défavorisées ou rurales.
 - Les données sont produites par plusieurs services, il existe plusieurs producteurs de statistiques. Le défi à relever serait une meilleure coordination et une meilleure utilisation.
 - Mise en place des capacités nécessaires pour la gestion des grandes quantités de données sur le développement humains et les OMD pour la mise en place des politiques socio économiques

Défis actuels

- Dans le cadre de l'élaboration du second rapport sur les OMD, un forum a été organisé à Mbour. Les participants au Forum ont émis la recommandation de « Intégrer une composante genre dans chacun des huit (8) objectifs des OMD ».
 - Il y a lieu de noter qu'en 2004, le Sénégal a été, l'un des 16 pays éligibles au titre du « Millennium Challenge Account (MCA) ». Celui-ci est une initiative du Gouvernement américain, mis en place, sur une base compétitive, pour la contribution aux OMD et à la réduction de la pauvreté.
 - Dans le cadre de l'élaboration du second rapport sur les OMD, un forum a été organisé à Mbour. Les participants au Forum ont émis la recommandation de « Intégrer une composante genre dans chacun des huit (8) objectifs des OMD ».
- par le Millennium Project (MP) mis en place par les Nations Unies, et sont pilotées par des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS). Elles ont pour objectif de contribuer à la définition d'une vision de long terme dans chaque secteur.

L'OMD 1 consiste à réduire de moitié l'extrême pauvreté et de la faim. Au Sénégal, les femmes et les hommes vivent une situation différentielle pour ce qui est de la réduction de l'extrême pauvreté. Les contraintes liées à la réduction de la pauvreté et à l'inégalité Genre au Sénégal sont :

- Les stratégies de réduction de la pauvreté n'accordent pas suffisamment d'attention au problème de la pauvreté des femmes. Cela se fait remarquer par la faiblesse de ressources devant créer des conditions nécessaires aux femmes pour lutter contre cette pauvreté, le faible accès au crédit dans le monde rural, la faiblesse de conservation et transformation des produits agricoles, etc.
- La faiblesse des infrastructures rurales (routes bitumées, autres routes, pistes de production, eau, électricité, téléphone), où vivent le plus de pauvres, surtout la majorité des femmes pauvres. En plus de la production agricole, les femmes sénégalaises doivent s'occuper des travaux domestiques et de la vie quotidienne des enfants
- En milieu rural comme en milieu urbain, les femmes sont relativement soumises à des droits coutumiers. Elles sont souvent privées (totalement ou partiellement) du droit de la possession des terres agricoles, des autres biens ou leur niveau d'héritage est souvent inférieur à celui de l'homme

Comment améliorer la situation ?

Des études récentes ont montré que le micro financement est un des puissants outils de lutte contre la pauvreté en faveur des femmes. Il fournit aux plus pauvres, surtout aux femmes, les moyens d'évoluer vers des activités plus indépendantes. En plus du soutien financier, le micro financement leur permet de réaliser leur souhait d'autonomie et de garder leur dignité en subvenant à leurs besoins individuels et de leurs enfants.

Des études récentes, de la Banque Mondiale ont montré que la participation des femmes à des programmes de micro financement contribue à accroître leur autonomie. En participant à des programmes de crédit, les femmes accroissent leur rôle dans la prise de décisions au niveau du ménage, leur accès aux ressources financières et économiques, leurs réseaux sociaux, leur pouvoir de négociation et leur liberté de mouvement. Le micro financement accordé aux femmes tend aussi à augmenter la communication entre les époux, en général au sujet des questions de planning familial et de rôle parental

Quelques chiffres sur l'OMD 1 :

Incidence de la Pauvreté en 2003 est de 53,90% (Source, DPS), % des enfants souffrant de l'insuffisance pondérale, 20,00% (Source, DPS), % des enfants souffrant de l'émaciation 9,20%, (Source, DPS). En 1994, la première enquête budget - consommation (ESAM-I) a évalué la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté à 57,9% (sur la base de 2400 calories, par équivalent adulte et par jour). Par extrapolation, le Quid 2001, estime l'incidence de la pauvreté des ménages à environ 53,9 %.

Quelques indicateurs - extrême pauvreté

Cibles	Indicateurs	Sénégal	Source des données (DPS)
Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour		
	- 1992 (ménages)		
	Ensemble	60,8	ESP 91/92
	Zone urbaine	49,4	ESP 91/92
	Zone rurale	69,2	ESP 91/92
	- 1992 (individus)		
	Ensemble	67	ESP 91/92
	Zone urbaine	73	ESP 91/92
	Zone rurale	58,2	ESP 91/92
	- 1995 (Ménages)		
	Ensemble	57,9	ESAM I 94/95
	Zone urbaine	27,9	ESAM I 94/95
	Zone rurale	80	ESAM I 94/95
- 1995 (individus)			
Ensemble	65,3	ESAM I 94/95	
Zone urbaine	33,4	ESAM I 94/95	
Zone rurale	85,6	ESAM I 94/95	
- 2001 (ménages)			
		53,9	ESAM II 2001

2502

OMD2 : Assurer une éducation primaire pour tous

Le deuxième OMD consiste à parvenir à l'éducation primaire pour tous, c'est-à-dire fournir des efforts de telle sorte que, d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le pays, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Au Sénégal, l'éducation procure d'importants avantages sociaux. Elle contribue à l'augmentation des revenus du ménage et des personnes prises individuellement. Il conduit à une meilleure santé. Une bonne éducation contribue normalement à accroître la participation à la prise de décisions, à sensibiliser aux questions environnementales et à améliorer la responsabilité sociale.

Les contraintes liées à la réalisation de l'OMD 2 et l'atténuation de l'inégalité entre hommes et femmes au Sénégal relatifs à l'éducation sont notamment :

- Il existe au Sénégal, les obstacles qui empêchent certains enfants, surtout les jeunes filles, d'aller à l'école ou d'achever un cycle d'études. Ces obstacles sont notamment la pauvreté, le manque de ressources financières, le travail des enfants, surtout des écolières (appui au ménage pour les travaux domestiques, ou s'occuper de ses petits frères ou soeurs), le mariage précoce des jeunes filles, le VIH/SIDA, l'éloignement géographique, le manque d'établissements à cycle complet dans les zones périphériques. L'insuffisance de l'infrastructure, la condition inférieure qui est celle des femmes dans la société, le manque d'éducation des mères.
- La faible disponibilité et la faiblesse des statistiques scolaires pour la planification : les statistiques ne sont pas suffisamment ventilées, pouvant orienter les meilleures pratiques et les politiques, en spécifiant par exemple le niveau de vulnérabilité selon le genre (exemple, exploitation sexuelle, trafic des enfants, vulnérabilité au VIH/SIDA ou selon l'origine défavorisée, urbaine ou rurale) et le niveau de la contribution des facteurs

Quelques statistiques sur l'OMD2 :



Education Élémentaire

Cibles	Indicateurs	Niveau			Gaps			Sources
		Urbain	Rural	Sénégal	Urbain	rural	Sénégal	
Cible 3. D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux net de scolarisation dans le primaire							
	▪ 2002			57,1			42,9	DPRE/ME
	Global			53,4			46,6	DPRE/ME
	Filles			60,8			39,2	DPRE/ME
	Garçons			76,6			23,4	DPRE/ME
	Urbain			44,3			55,7	DPRE/ME
	Rural							
	Taux brut de scolarisation dans le primaire							
	▪ 1990			56,4			43,6	DPRE/ME
	Global			66,0			34	DPRE/ME
	Filles			46,9			53,1	DPRE/ME
	Garçons			92,2			7,8	DPRE/ME
	Urbain			34,4			65,6	DPRE/ME
	Rural							
	▪ 2002			71,6			28,4	DPRE/ME
	Global			67,6			32,4	DPRE/ME
	Filles			75,5			24,5	DPRE/ME
	Garçons			93,1			6,9	DPRE/ME
	Urbain			57,4			42,6	DPRE/ME
	Rural							
Proportion d'écoliers commençant la première année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année								
▪ 2000								
Global			52,8			47,2	MICS II 2000	
Filles			50,0			50	MICS II 2000	
Garçons			55,4			44,6	MICS II 2000	
Urbain			50,3			49,7	MICS II 2000	
Rural			55,3			44,7	MICS II 2000	

Alphabétisation

Cibles	Indicateurs	Niveau			Gaps			Sources
		Urbain	Rural	Sénégal	Urbain	rural	Sénégal	
Cible 3. suite D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans							
	▪ 1992							
	Global			57,2			42,8	ESP 91/92
	Hommes			74,8			25,2	ESP 91/92
	Femmes			41,3			58,7	ESP 91/92
	▪ 1995							
	Global			45,1			54,9	ESAM 94/95
	Hommes			58,4			41,6	ESAM 94/95
	Femmes			33,6			66,4	ESAM 94/95
	▪ 2000							
	Global			57,2			42,8	MICS II 2000
	Hommes			74,8			25,2	MICS II 2000
	Femmes			41,3			58,7	MICS II 2000
	▪ 2001							
	Global			50,4			49,6	QUID 2001
Hommes			60,1			39,9	QUID 2001	
Femmes			42,1			57,9	QUID 2001	

Gap = 1-niveau de l'indicateur, par exemple, pour Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans au niveau global, le gap = $100 - 57,2 = 42,8$

Taux net de scolarisation primaire dans les régions PAREP en 2002 par région et sexe

Années 2001/2002		Tambacounda	Dakar	Ziguinchor	Saint Louis	Diourbel	Sénégal
Zone urbaine	Garçons	110,1	79,7	115,0			79,7
	Filles	98,7	79,4	86,1			73,5
	Total	104,3	79,5	98,8			76,6
Zone rurale	Garçons	62,3	85,6	99,2			48,7
	Filles	45,0	83,8	68,8			39,9
	Total	53,7	84,8	83,4			44,3
Ensemble	Garçons	70,0	79,9	105,0			60,8
	Filles	53,2	79,5	75,8			53,4
	Total	61,5	79,7	89,4			57,1

Source : DPPE/Ministère de l'éducation

Taux brut de scolarisation (TBS) primaire région PAREP en 2002 par région et par sexe

Années 2001/2002		Tamba	Dakar	Ziguinchor	Saint Louis	Diourbel	Sénégal
Zone urbaine	Masculin	145,4	85,2	147,3			96,6
	Féminin	130,0	80,9	110,2			89,6
	Total	137,6	83,1	126,6			93,1
Zone rurale	Masculin	83,1	89,7	124,2			62,0
	Féminin	61,6	86,3	88,3			52,8
	Total	72,3	88,1	105,6			57,4
Ensemble	Masculin	93,1	85,4	132,7			75,5
	Féminin	72,8	81,1	97,2			67,6
	Total	82,9	83,3	113,7			71,6

Source : DPPE/Ministère de l'éducation

Enfant en âge scolaire qui sont d'école

OMD3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le troisième objectif « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » est lié à l'OMD2, dans la mesure où il comporte une importante dimension éducative. La parité du sexe est étroitement liée à l'éducation pour toutes les filles et tous les garçons du Sénégal. L'OMD3 est orienté vers la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et vise à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement d'ici 2015, au plus tard.

Les contraintes liées à l'OMD 3

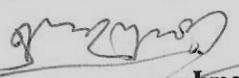
- Les contraintes auxquelles le Sénégal est confronté dans le cadre de la réalisation de l'OMD3 sont notamment, les résistances socio-économiques et culturelles, les obstacles scolaires et infrastructurels, fréquence des redoublements, abandons et échecs scolaires des filles ; faible connaissance des causes et les facteurs explicatifs des échecs chez les filles, rendant difficile la mise en place des politiques et des meilleures pratiques pour l'atténuation du problème
- Au Sénégal, le clivage garçon/fille comprend la pauvreté surtout en milieu rural et des facteurs culturels tels que les mariages précoces contraignant les filles à abandonner l'école.

Quelques chiffres sur l'objectif 3 : Egalité des sexes et autonomisation des femmes

Cibles		Indicateurs			
Cible 4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard		Rapport filles/garçons			
Enseignement moyen	2000	0,79	0,53	0,21	0,47
	2002	0,87	0,69	0,13	0,31
Enseignement secondaire général	1990	0,39	0,33	0,61	0,67
	2002	0,85	0,63	0,15	0,37
Enseignement secondaire technique	1990 - 1998	0,58	0,50	0,42	0,50
	2001 - 2002	0,70	0,63	0,30	0,37
Enseignement supérieur	2000	0,45	0,45	0,55	0,55
	2002	0,39	0,39	0,61	0,61
rapport taux d'alphabétisation femmes 15-24 ans et hommes 15-24 ans	1992	0,73	0,55	0,27	0,45
	1995	0,74	0,58	0,26	0,42
	2000	0,73	0,55	0,27	0,45
	2001	0,84	0,70	0,16	0,30
	2002	0,84	0,70	0,16	0,30
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	1995 Femmes	10,6	4,1		ESAM 94/95
	1995 Hommes	18,6	7,2		ESAM 94/96
	2001 Femmes	36,6	10,6		QUID 2001
	2001 Hommes	34,5	12,7		QUID 2002
Enseignement primaire et secondaire	1995 Femmes	10,6	4,1		ESAM 94/95
	1995 Hommes	18,6	7,2		ESAM 94/96
	2001 Femmes	36,6	10,6		QUID 2001
	2001 Hommes	34,5	12,7		QUID 2002
Enseignement tertiaire	1995 Femmes	10,6	4,1		ESAM 94/95
	1995 Hommes	18,6	7,2		ESAM 94/96
	2001 Femmes	36,6	10,6		QUID 2001
	2001 Hommes	34,5	12,7		QUID 2002

Dakar Sénégal Sources

- **OMD4 : réduire de deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans**
 Les contraintes de la réduction en 2015, de 2/3 du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont notamment : Le manque d'information, les difficultés d'accès aux services de santé, la persistance des maladies diarrhéiques, respiratoires et celles ciblées par le Programme Élargi de Vaccination (PEV) en particulier la rougeole, le faible niveau des équipements sanitaires en particulier dans les zones rurales, le déficit de mobilisation sociale sur la santé de la mère et de l'enfant. Ce sont les femmes qui subissent le plus de ces contraintes.

Statistiques sur l'OMD4 :


D'après les données récentes relatives à la situation des enfants, le Sénégal peut, en 2015, réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
 Les contraintes de la réduction en 2015, de 2/3 du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont : le manque d'informations, les difficultés d'accès aux services de santé, la persistance des maladies diarrhéiques, respiratoires et celles ciblées par le Programme Élargi de Vaccination (PEV) en particulier la rougeole, le faible niveau des équipements sanitaires en particulier dans les zones rurales, le déficit de mobilisation sociale sur la santé de la mère et de l'enfant.

OMD5 : améliorer la santé maternelle en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle

Les principales contraintes à la réduction de $\frac{3}{4}$ du taux de mortalité maternelle sont : Le manque d'information, le déficit de suivi du taux de mortalité maternelle, la faiblesse des capacités de management des actions visant la réduction de la mortalité maternelle, la faiblesse de la disponibilité, de l'utilisation et de la qualité des Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU) ; les difficultés d'accès aux services de santé de la reproduction, les faiblesses de l'implication de la société civile et du secteur privé dans la santé de la reproduction, le manque de prise en charge sociale des grossesses non désirées, et les faiblesses de l'assistance spéciale des personnes vivant avec certaines maladies (malaria, VIH, tuberculose, etc.).

OMD 6 : Arrêter et renverser la tendance à la propagation du VIH/SIDA en 2015

Le rapport sur le suivi des objectifs de développement du millénaire au Sénégal de Août 2001, estime pour l'année 2000, le nombre de personnes infectées par le SIDA à 80000 dont 77000 adultes dont l'âge compris entre 15 et 49 ans. Le sexe ratio qui était de 1,3 dans les années 1990 (9 hommes infectés pour 7 femmes infectés), est passé à 1 en l'an 2000. Il y a lieu de noter que la prévalence observée chez les femmes âgées de 15 ans à 25 ans est de 0,84%. Les chiffres indiquent que le taux de cette tranche d'âge est presque deux fois moins élevé que celle des femmes dont l'âge est supérieur ou égal à 25 ans (1,70%). Les jeunes femmes ont une incidence estimée à 1% entre 1989 et 1998, ce qui prédit une tendance optimiste conduisant au renversement des tendances de la propagation du VIH/SIDA.

Quelques statistiques tirées des résultats de l'Enquête MICS de 2000

VIH/SIDA Connaissance, attitudes et pratiques des femmes de 15-49 ans			
	- Proportion de femmes ayant entendu parler du VIH/SIDA	72,9%	
	- Proportion de femmes qui ont cité correctement deux moyens d'éviter l'infection du VIH/SIDA	37%	
	- Proportion de femmes qui ont identifié correctement trois (3) principales conceptions erronées sur le VIH/SIDA	14%	
	- Proportion de femmes qui ont identifié les trois (3) modes de transmission du VIH de la mère à l'enfant.	34,9%	
	- Proportion de femmes qui connaissent un endroit où elles peuvent aller faire un test VIH	23,3%	
	- Proportion de femmes qui ont subi le test du VIH	3,9%	

Source MICS 2000

Les contraintes liées à l'objectif visant l'arrêt et le renversement de la propagation du VIH/SIDA sont : Le manque d'information, la faiblesse de la politique de dépistage volontaire et anonyme du VIH/SIDA au niveau national, l'inaccessibilité du coût des Anti-rétroviraux.

OMD 7 : réaliser assurer la viabilité de l'environnement et un développement durable

Les contraintes qui s'opposent à la réalisation de cet objectif sont : La pauvreté des villes et dans les villes qui est la cause des bidonvilles, l'absence d'un entrepôt de données de l'environnement, l'insuffisance d'enquêtes environnementales régulièrement mises à jour, le manque de mobilisation sociale dans l'élimination des pertes de ressources naturelles.

Quelques chiffres sur l'OMD 7 Assurer un environnement durable

Cibles	Indicateurs	Années	Dakar	Sénégal	Source
Cible 11. Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants de taudis	Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement				
	Accès aux systèmes sanitaires de traitement des excréta des ménages	2000	82,9	55,8	MICS 2001
	Accès aux systèmes d'évacuation des eaux ménagères	2000	24,5	9,2	MICS 2000
	Accès des ménages aux systèmes publics ou privés d'évacuation des ordures	2000	81	8,7	MICS 2000
	Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (en tant que propriétaire ou locataire)				
	Matériaux du toit de la maison				
	béton/ciment	2001	54,1	18,2	QUID 2001
	tuile/ardoise	2001	36,5	14,9	QUID 2001
	Zinc	2001	8,9	34,8	QUID 2001
	chaume /paille	2001	0,3	31,2	QUID 2001
	Autre	2001	0,2	0,9	QUID 2001
	Matériaux des murs de la maison				
	briques en ciment	2001	95,4	52,0	QUID 2001
	briques en banco	2001	0,7	28,2	QUID 2001
	Bois	2001	3,0	1,0	QUID 2001
	tôles en métal	2001	0,4	0,7	QUID 2001
Pisé	2001	0,0	0,4	QUID 2001	
paille/tige	2001	0,3	17,1	QUID 2001	
Autre	2001	0,1	0,5	QUID 2001	

Objectif 7 (suite) Assurer un environnement durable

Cibles	Indicateurs	Années	Autres régions	Dakar	Sénégal	Sources	
Cible 10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès durable à une source d'eau meilleur Pourcentage ayant accès à l'eau potable (robinets, forages et puits protégés)	Global	1992		95,1	51,1	ESP 91/92
		Urbain	1992		95	85,5	ESP 91/92
		Rural	1992		98,8	26,1	ESP 91/92
		Global	1996		97	67	EO1 96
		Global	2000		93	72,7	MICS 2000
		Urbain			95,5	83,7	MICS 2000
		Rural			81,5	67,9	MICS 2000
		Global	2001		97,1	69,2	QUID 2001
		Urbain			97,0	90,8	QUID 2001
		Rural			99	50,7	QUID 2001

OMD 8 : établir un partenariat mondial pour le développement avec des dispositions pour l'aide, les échanges et l'allègement de la dette

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (source DPS)

Cibles	Indicateurs	Années		Sénégal	Sources	
			Dakar			
Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propre à rendre leur endettement viable à long terme	Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	1990		18,3	DPS	
		1999		10,2	DPS	
	Taux de chômage des 15-24 ans pour chaque sexe et pour le total	Ensemble	2001	25	18,2	QUID 2001
		Hommes	2001	30,1	23,6	QUID 2001
		femmes	2001	21,4	15,3	QUID 2001
		Urbain	2001	25	22	QUID 2001
		Rural	2001	22,8	12,4	QUID 2001

Autres chiffres : « La date d'obtention du droit de vote des femmes au Sénégal remonte en 1945 (Rapport mondial sur le développement humain 2004, page 237). Le nombre des femmes siégeant au gouvernement était de 15,6% en 2001. Le pourcentage au parlement a évolué de 13% en 2001 à 19,2% en 2004 ».

Annexe 1: Liste des OMD

Objectifs et cibles	Indicateurs
Objectif 1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	
Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour 2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté] 3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale
Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 5. Proportion de la population de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorifique
Objectif 2. Assurer une éducation primaire pour tous	
Cible 3. D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux net et taux brut de scolarisation dans le primaire 7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année 8. Taux d'alphabétisation des 15-24ans
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
Cible 4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 10. Taux d'alphabétisation des femmes 15-24ans par rapport aux hommes 11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole 12. Proportion des sièges occupés au parlement par les femmes
Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans	
Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 14. Taux de mortalité infantile 15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle	
Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle 17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	
Cible 7. D'ici 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15-24ans 19. Taux d'utilisation des préservatifs parmi les utilisateurs de la contraception 20. Nombre d'enfants orphelins du SIDA
Cible 8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie 22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme 23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie 24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe
Objectif 7: Assurer un environnement durable	
Cible 9. Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion des zones forestières 26. Proportion de terres protégées pour préserver la biodiversité par rapport à la superficie totale 27. Consommation d'énergie (kg d'équivalent pétrole) pour un dollar de PIB 28. Emission de dioxyde (par habitant) et consommation de CFC appauvrissant la couche d'ozone (tonnes de potentiels d'appauvrissement de l'ozone) 29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides
Cible 10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	30. Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès durable à une source d'eau meilleur
Cible 11. Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants de taudis	31. Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement 32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (en tant que propriétaire ou locataire)

Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

<p>Cible 12. Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire</p>	<p>Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA), de l'Afrique, des pays sans littoral et des petits Etats insulaires en développement</p>
<p>Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté tant au niveau national qu'international</p>	<p><u>Aide publique au développement</u> 33. APD nette, totale et aux PMA, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs de l'OCDE/CAD</p>
<p>Cible 13. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p>	<p>34. Proportion de l'APD bilatérale totale ventilable par secteurs des donateurs de l'OCDE/CAD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaire, nutrition, eau salubre et assainissement)</p>
<p>La réalisation de cette cible suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes publiques bilatérales; l'octroi des APD plus généreuses aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.</p>	<p>35. Proportion de l'APD bilatérale des donateurs de l'OCDE/Cad qui est déliée 36. APD reçu par les pays sans littoral en proportion de leurs revenus nationaux bruts 37. APD reçu par les petits Etats insulaires en développement en proportion de leurs revenus nationaux bruts</p>
<p>Cible 14. Répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et des petits Etats insulaires en développement</p>	<p><u>Accès aux marchés</u> 38. Proportion des importations totales des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des PMA, admises en franchise de droit de douane</p>
<p>(En appliquant le programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les conclusions de la 22ème session extraordinaire de l'Assemblée générale)</p>	<p>39. Taux moyen de droit de douane appliqué par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements des pays en développement 40. Support estimé des pays de l'OCDE à leur agriculture en pourcentage de leur PIB 41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales</p>
<p>Cible 15. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propre à rendre leur endettement viable à long terme</p>	<p><u>Viabilité de la dette</u> 42. Nombre total de pays ayant atteint leur point de décision de l'initiative PPTE et nombre de pays qui ont atteint leur point d'achèvement de l'initiative PPTE (cumulatif) 43. allègements engagés de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE (dollars) 44. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
<p>Cible 16. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p>	<p>45. Taux de chômage des 15-24 ans pour chaque sexe et pour le total</p>
<p>Cible 17. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en voie de développement</p>	<p>46. proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base à des coûts abordables</p>
<p>Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier les NTIC, soient accordés à tous</p>	<p>47. Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants 48. Nombre de micro-ordinateurs utilisés pour 100 habitants et utilisateurs d'Internet pour 100 habitants</p>

La plupart des indicateurs de l'objectif 8 ne sont mesurables qu'au niveau mondial et national

Annexe 2 : Indicateurs du DSRP

Objectifs	Domaine	Définition	Référence		Objectifs chiffrés			
			Niveau	Année	2005	2010	2015	
Pauvreté		Incidence de la pauvreté	53,90%	2001	45%	35%	25%	
		Taux d'alphabétisation	39,1	2001	45%	58%	73%	
Amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base	Education	Taux d'alphabétisation des hommes	51,1	2001	55%	65%	75%	
		Taux d'alphabétisation des femmes	28,9%	2001	35%	50%	70%	
		Taux de scolarisation au primaire*	70%	2001	80%	95%	98%	
		Taux de scolarisation des filles (primaire)*	64,8	2001	76%	95%	98%	
		Taux de scolarisation des garçons (primaire)	73,9	2001	84%	95%	98%	
		Taux d'accès à l'école primaire à moins de 30mn	81,4%	2001	90%	98%	100%	
		Taux d'accès à l'école primaire en milieu rural à moins de 30mn	71,9%	2001	80%	95%	100%	
		Taux d'inscription à l'école primaire	81,72%	2000	90%	95%	100%	
			Morbidité due au paludisme	24,85	1999	10%	5%	1%
	Santé		Taux de prévalence du SIDA	1,4%	2000	1 - 2%	1 - 2%	1 - 2%
			Taux de mortalité maternelle (100 000 naissances vivantes)*	510	2000	410	300	200
			% d'accouchements assistés	44%	1998	60%	75%	90%
			Taux de couverture des consultations prénatales	67,3%	1998	75%	85%	95%
			Taux de couverture vaccinale	48%	1998	70%	95%	100%
			Taux de mortalité juvénile (pour mille)	98	2000	85	75	50
			Taux de mortalité infantile (pour mille)	60	2000	50	40	30
			Taux d'accès aux services médicaux à moins de 30 mn (rural)	41,8%	2001	50%	70%	90%
			Taux d'accès aux services médicaux à moins de 30 mn (urbain)	79,7%	2001	85%	95%	98%
	Nutrition		% des enfants souffrant de l'insuffisance pondérale	19,1%	2001	15%	5%	3%
		Accès à l'eau potable	Taux d'accès à l'eau potable à moins de 15 mn (urbain)	93,3%	2001	100%	100%	100%
Taux d'accès à l'eau potable à moins de 15 mn (rural)			83,4%	2001	95%	100%	100%	
Consommation d'eau par jour et par personne	28 L		2000	35 L	35 L	35 L		
Macroéconomie	Secteur réel	Taux de croissance annuelle du PIB	5,6%	2001	8%	>8%	>10%	
		Taux d'inflation	3,00%	2001	<3%	<3%	<3%	
		Taux d'investissement	19,9	2001	27,80%	30%	>30%	
		Taux d'épargne	15,6	2001	21,7%	25%	>25%	
		Taux d'endettement	74,3%	2001	65%	60%	60%	
		Solde de la balance courante / PIB (hors dons)	-6,7%	2001	-7,0%	-3%	>0	
		Solde budgétaire de base/PIB (hors PPTE) et assainissement entreprises publiques	-1,00%	2001	>2%	>2%	>2%	
		Contribution à la croissance du secteur primaire*	0,8	2001	1,50%	3%	>=3%	
Mise en œuvre		Taux d'exécution du Plan d'Actions Prioritaires		2003	100%	100%	100%	

Source : DRSP p65